



2010-01-29

## **LES AFFAIRES MUNICIPALES**

**[www.steursule.ca](http://www.steursule.ca)**

### **LE MOT DU MAIRE**

Nous sommes dans les derniers préparatifs des plans et devis pour aller en demande de soumission pour l'assainissement du secteur Petit Poste. Nous espérons une réponse pour le début mars. Par la suite une rencontre aura lieu avec les gens du secteur pour expliquer comment les travaux seront faits si tout va bien.

Félicitations à madame Gabrielle Gingras qui était en nomination au gala sport hommage Mauricie.

Félicitations à tous ceux qui s'impliquent pour le hockey à pied autant féminin que masculin.

*Réjean Paré, Maire*

### **100<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE MADAME SIMONE BASTIEN**

Nous désirons féliciter une citoyenne de Sainte-Ursule, madame Simone Bastien qui a eu 100 ans le 13 janvier dernier. Bonheur et santé accompagnent nos vœux.



## BOÎTE AUX LETTRES AU BUREAU MUNICIPAL

Nous avons mis à votre disposition une boîte aux lettres pour les citoyens qui désirent payer leurs taxes en dehors des heures de bureau. Toute autre correspondance peut également y être déposée. Cette boîte aux lettres est située à côté de la porte de l'entrée handicapée au centre communautaire.

## COURS DE YOGA

Gardez la forme tout en cultivant votre paix d'esprit. Prenez un moment «juste pour vous» et faites-vous du bien. La pratique du yoga peut soulager bien des maux courants comme les douleurs musculaires, le stress, les maux de tête, les troubles digestifs et la constipation, le SPM, l'insomnie et plus encore... Mais il peut surtout vous aider à vous sentir vraiment bien dans votre peau et votre tête. Le cours est à la portée de tous, il s'adresse aux adultes de tous âges, que vous ayez déjà pratiqué le yoga ou non. Si vous êtes curieux, contactez-moi, il me fera plaisir de répondre à vos questions.

Début des cours : mercredi 10 mars de 20h à 21h30

Endroit : École Rinfret

Session de 10 semaines

Matériel requis : tapis de yoga et vêtements extensibles confortables

Coût : 90\$

Pour informations et inscription : Nicole Lebel au 819-268-6222 ou nicole@kawabunga.ca

## LES CONTENEURS POUR S'EN FAIRE UNE REMISE

À l'article 26 de notre règlement de zonage #385, on peut y lire :

L'emploi des wagons de chemins de fer, d'autobus ou autres véhicules désaffectés, de même nature, est prohibé pour tout bâtiment.

## MOULIN SEIGNEURIAL DE LA CARRIÈRE DIT SAINT-LOUIS

**AVIS:** Prenez note que le 819-~~228~~-8070 est maintenant remplacé par le 819-~~609~~-8070.

Nous vous rappelons également que la Boutique du Moulin est fermée pour la saison hivernale. Vous pouvez vous procurer notre farine et aussi une nouveauté: **la fine fleur de sarrasin** (pour la pâtisserie), à la quincaillerie Gagnon & Fils située au 150 rue St-Louis à Sainte-Ursule.

Une très belle année à tous. Santé, bonheur et prospérité pour 2010 !!

Fanny Larivière & Martin Pilon  
Domaine de la Carrière

## **MASKI EN FORME**

Au programme pour la semaine de relâche pour les enfants de 5 à 12 ans à Sainte-Ursule : lundi le 1<sup>er</sup> mars de 9h à 11h hockey ou tennis avec Patrick Richer et de 11h à 12h Atelier cuisine avec Lizanne Delage. Mardi, le 2 mars de 13h à 15h tennis ou hockey extérieur avec Chantale Plante. Gratuit. Pour inscrire vos enfants : 819-228-4345.

## **MOT DU SERVICE INCENDIE**

Ne laissez pas vos extincteurs à des gens qui font du porte-à-porte. Si vous croyez que votre extincteur est dû pour une vérification ou un remplissage vous pouvez l'apporter au bureau municipal. Si vous avez des questions, vous pouvez contactez Patrick St-Louis au 819-697-7425.

## **BALADI**

Ginette Despins vous invite à la nouvelle session qui a commencé la semaine du 18 janvier. Nouveau cours mère & fille ont commencé le 21 janvier de 18 à 19 heures. Jours et heures disponibles. Contactez-moi au 819-228-8196. Il est encore temps.

## **CLUB OPTIMISTE DE STE-URSULE**

Venez glisser à St-Jean-de-Matha le vendredi soir 19 février prochain. Le départ se fera de la salle communautaire de Ste-Ursule à 16h40 et le retour est prévu vers 22h15. Le coût est de 10.00 \$ par personne. Pour plus de renseignements contactez Mélanie Descôteaux au 819-228-9453.

### Ski Alpin

Le lundi 1<sup>er</sup> mars aura lieu une journée de ski alpin et de planche à neige à la station touristique Val St-Côme. L'activité est organisée pour les élèves de 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> année et pour ceux du secondaire. Nous acceptons les plus jeunes s'ils sont accompagnés d'un adulte. Pour plus d'informations Marc-André Plante 819-228-9928. Les prix sont : avec équipement : 18.00 \$, sans équipement : 33.00 \$, location de planche 37.00 \$.

## **INFO BIBLIO**

Lieu et heures d'ouvertures de la bibliothèque :

215, rue Lessard (centre communautaire)

Lundi : 12h30 à 15h00

Mercredi : 18h30 à 21h00

## INFORMATIONS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

### DÉTAILS DES TAXES MUNICIPALES 2010 À SAINTE-URSULE

Les comptes de taxes sont postés. Ceux qui dépassent 300\$ peuvent payer en trois versements, les 26 février, 4 juin, 3 septembre. Vous pouvez nous envoyer les 3 chèques en même temps.

Ceux qui paient en un seul versement au 26 février auront un escompte de 5% sur leur taxe foncière.

Puisque c'est un nouveau rôle d'évaluation, vous avez jusqu'au 1<sup>er</sup> mai pour contester votre évaluation.

Appeler à la MRC de Maskinongé au 819-228-9461 et demandez rendez-vous avec le service d'évaluation pour discuter de votre évaluation.

- Le nouveau rôle d'évaluation est passé de 70 577 700\$ à 87 586 300\$

- La taxe foncière a baissée de 0,99 cents à 0,85 cents

- Le tarif d'eau de Fontarabie-Beaupré-Philibert est resté le même à 289\$

- Le tarif d'eau du village a baissé de 310\$ à 295\$

- Le tarif d'égout du village est resté le même à 218\$

- Le tarif d'ordure est passé de 125\$ à 163\$ pour deux raisons :

1- nous avons un nouveau contrat

2- le gouvernement a augmenté le prix de l'enfouissement des ordures et des redevances pour le recyclage.

### NOUVEAUTÉS :

- les propriétés du secteur « Petit Poste » à Fontarabie qui auront l'assainissement des eaux usées auront un tarif de 100\$ par maison pour commencer à payer l'entretien, car le réseau devrait être en fonction en septembre prochain.

- Les saisonniers n'auront plus droit automatiquement au demi tarif pour l'eau. Ils devront faire une demande par écrit, de fermer l'eau durant une période de six mois durant l'année.

- Les seuls saisonniers qui auront droit au demi tarif pour les ordures devront faire la preuve que leur propriété est fermée durant une période de six mois. Ceux qui y vont les fins de semaine durant toute l'année n'auront plus droit au demi tarif.

### RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS :

Aqueduc + égout du village = fin en 2014

Du tarif de 295\$ pour l'aqueduc, il y a 63\$ pour payer l'aqueduc.

Du tarif de 218\$ pour l'égout, il y a 104\$ pour payer l'égout.

Aqueduc Fontarabie-Beaupré-Philibert = fin en 2018

Du tarif de 289\$ il y a 183\$ pour payer l'emprunt

Ascenseur = fin en 2019

Sur la taxe à 0,85 cents il y a une demie cent pour payer l'emprunt

Couvent = fin en 2020

Sur la taxe à 0,85 cents il y a 9/10 de cent pour payer l'emprunt

Camion incendie et caserne = fin en 2026

Sur la taxe à 0,85 cents il y a deux cents et demi pour payer l'emprunt

### COUPONS DE TIRAGE POUR FORFAIT-CHALET

Comme par les années passées, la municipalité fera le tirage de 8 forfaits-chalets au Parc des Chutes de Sainte-Ursule à la réunion du 1<sup>er</sup> mars. Les propriétaires ont des coupons avec leur comptes de taxes et les locataires doivent venir en chercher un au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture.

### NOUVEAUTÉ SUR LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ

Vous pouvez maintenant consulter le bulletin municipal, les avis publics spéciaux sur le site web de la municipalité. [www.ste-ursule.ca](http://www.ste-ursule.ca)

## ÉCOCENTRE À LOUISEVILLE

Vous pouvez dès maintenant apporter vos huiles usées, batteries, peinture, pneus, matériaux de construction, bonbonne propane, meubles et électroménagers.... du jeudi au samedi de 9h30 à 16h30 au nouvel écocentre qui est situé dans le Parc industriel régional à Louiseville au 760, ave. Deveault.

## BACS ROULANTS

Si vous voulez vous procurer des bacs roulants, appelez au **819-228-4345**. Les bacs roulants suivant sont encore disponibles :

**Le prix des bacs est :**

- Bac 240 litres (récupération) : 75,00 \$ / unité
- Bac 240 litres (déchets) : 75,00 \$ / unité



«Je pratique mon sport d'hiver en toute sûreté »

Aussitôt que la neige arrive, on planifie nos activités sportives hivernales. Que fait-on habituellement en premier avant de partir pour pratiquer notre sport d'hiver favori? On s'assure que nos équipements pour faire de la raquette, de la planche à neige, du ski alpin, du ski de fond, du VTT, de la motoneige

ou autres sont fonctionnels. C'est très bien, mais est-ce suffisant? Il y a d'autres aspects très importants dont il faut tenir compte pour une bonne planification d'une sortie hivernale.

Pour que notre aventure demeure un bon souvenir, il est primordial de bien protéger nos équipements. Les vols d'articles de sport, qu'ils soient motorisés ou non, sont fréquents. Il est donc essentiel de prendre les mesures nécessaires pour éviter cela et, en cas de vol, de faire en sorte que les policiers puissent les retracer. Le burinage de nos articles de sport devrait se faire dès leur achat. On burine, à un endroit apparent, notre numéro de permis de conduire ou celui d'un parent. Cela pourrait décourager le voleur potentiel et s'avérer très utile aux policiers pour identifier ces items lors d'une saisie. On doit également les sécuriser convenablement lorsqu'on les range quelque part, même pour une courte durée. Pour aider les recherches par les policiers, il est important de bien décrire nos équipements : marque, modèle, couleur, numéro de série, etc. Pour ce qui est de nos engins motorisés, on devrait toujours enlever la clé de contact et, si possible, y installer un système antivol. On doit également conserver le certificat d'immatriculation et la preuve d'assurance sur soi en tout temps.

On s'assure aussi de pratiquer notre sport en respectant les lois et les règlements qui encadrent sa pratique et par notre façon de le faire, on donne un bel exemple à notre entourage. Il faut donc retenir que pour bien planifier une sortie hivernale et en profiter au maximum, il faut être prévenant.

Pensez à votre sécurité personnelle ainsi qu'à celle de vos biens. Mettez ces conseils en pratique et dites à vos amis : « Je pratique mon sport d'hiver en toute sûreté ».

Sergent Gaétan Beaulieu  
SQ MRC de Maskinongé

## **PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL – 11 JANVIER 2010**

- ✎ Renouvellement du mandat de 2 ans au comité consultatif d'urbanisme composé de Suzanne Pilon, Luc Bellemare, Claude Re Bergeron, René Paquin, Pierre Cloutier, Jeannis Charette et René-Charles Paquin.
  
- ✎ Formation au maire pour les mariages et unions civils.

## **DATE - ORDRE DU JOUR - PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion publique du Conseil municipal aura lieu lundi le 1<sup>er</sup> février 2010 à 20h00.

- ✎ Refinancement du règlement d'emprunt pour le vieux couvent

Votre Conseil municipal



# Janvier 2010

Dim. Lun. mar. mer. jeu. ven. sam.

						1	2
3	4 Ordures	5	6	7	8	9	
10	11 Conseil municipal	12 Récupération	13	14	15 Ordures	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26 Récupération	27	28	29 Ordures	30	
31							



# Février 2010

Dim. Lun. mar. mer. jeu. ven. sam.

	1 Conseil municipal	2	3	4	5	6	
7	8	9 Récupération	10	11	12 Ordures	13	
14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23 Récupération	24	25	26 Ordures	27	
28						30	